

La Mède, le 23 avril 2025



Déclaration des élus FO sur L'approbation des comptes du CSE

L'approbation des comptes est un devoir légal qui nous incombe en tant qu'élus. Cet acte est fondamental afin de rendre compte aux salariés de l'utilisation des ressources mises à disposition du CSE, qu'il s'agisse du budget de fonctionnement ou des activités sociales et culturelles. C'est une étape cruciale pour la transparence et la crédibilité de notre instance dans son ensemble.

Cependant, il est essentiel pour nous, élus Force Ouvrière, de bien distinguer cette approbation des comptes de toute forme de validation de la politique sociale menée par la majorité actuelle, en l'occurrence la CGT. Bien que sous-entendu par certains de ses élus pour semer le trouble dans la tête des salariés, notre vote sur ces comptes est un acte de responsabilité et ne saurait en aucun cas être interprété comme un soutien ou une adhésion à l'orientation des activités sociales et culturelles ou à la vision globale du rôle du CSE telle qu'elle est actuellement mise en œuvre.

Nous continuerons, dans le cadre de nos prérogatives d'élus Force Ouvrière, à porter nos propres propositions et à défendre notre vision d'une politique sociale qui réponde au mieux aux attentes et aux besoins de l'ensemble des salariés, dans le respect de nos valeurs et de nos engagements.